



Número de Révision: 001.0

Date de sortie: 05/30/2014

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LePage® PL300® Foamboard Adhesive	Numéro IDH:	1421916
Utilisation du produit:	Adhésif à base de solvant	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Telephone: 800.624.7767 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

Etat physique:	Liquide	Classes WHMIS de danger:	B.2, D.2.A, D.2.B
Couleur:	Havane		
Odeur:	Type hydrocarbure		

DANGER: LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES.
LES VAPEURS PEUVENT CAUSER UN RETOUR DE FLAMME.
PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ OU INHALÉ.
PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.

Voies d'exposition pertinentes: Inhalation, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter le nez et le système respiratoire. Les vapeurs peuvent entraîner des céphalées, des nausées, des étourdissements et une irritation des voies respiratoires. Des rapports ont associé la surexposition répétée et prolongée aux dissolvants, avec des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. La mauvaise utilisation intentionnelle, par la concentration et l'inhalation délibérées, peut être nocive, voire même mortelle. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.
Contact avec la peau:	Le contact prolongé et/ou répétitif de la peau avec ce produit peut causer une irritation/dermatite.
Contact avec les yeux:	Contact avec les yeux peut provoquer l'irritation d'oeil. Les symptômes comprennent des piquements, des larmolements, des rougeurs, des renflements et une vision floue.
Ingestion:	Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Calcaire	1317-65-3	30 - 60
n-Heptane	142-82-5	10 - 30
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	8050-26-8	10 - 30
méthylcyclohexane	108-87-2	1 - 5
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0.1 - 1

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Si inhalé, amener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Enlever les vêtements souillés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
Ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Indication pour le médecin:	Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	-9 °C (15.8 °F)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. Ne pas diriger un jet d'eau ou de mousse sur les poches chaudes et brûlantes; ceci pourrait causer un moussage et accroître l'intensité du feu. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque plein visage fonctionnant à un mode à pression sur demande ou pression positive. Porter un vêtement de protection totale.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les récipients fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent courir le long du sol vers une source d'inflammation. Fumées et vapeurs de la décomposition thermique varient en composition et toxicité.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Dioxyde de carbone. Oxyde de carbone. Emanations et fumées âcres.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	N'est pas sensible aux chocs mécaniques.
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Une charge électrostatique peut s'accumuler pendant la manutention. Un équipement de mise à la terre est recommandé.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Éliminer toutes les sources d'ignition ou les produits inflammables qui pourraient venir en contact avec la matière déversée. Bien aérer la zone.
Méthodes de nettoyage:	Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Nettoyer le résidu avec une eau savonneuse. Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ou avaler. Tenir hors de portée des enfants. Bien laver avant manipulation.
Stockage:	Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder les contenants clos quand ils ne sont pas utilisés.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m ³ TWA poussière totales	5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales	Rien	Rien
n-Heptane	400 ppm TWA 500 ppm STEL	500 ppm (2,000 mg/m ³) PEL	Rien	Rien
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	Rien	Rien	Rien	Rien
méthylcyclohexane	400 ppm TWA	500 ppm (2,000 mg/m ³) PEL	Rien	Rien
Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m ³ TWA Respirable. 0.3 mg/m ³ TWA poussière totales	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:	La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.
Protection respiratoire:	Lorsque les risques sur les lieux de travail justifient l'utilisation d'un respirateur, il faut alors utiliser les respirateurs appropriés. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Havane
Odeur:	Type hydrocarbure
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non applicable
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.12
Densité de vapeur:	> 1 Plus lourd que l'air
Point d'éclair:	-9 °C (15.8 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	18.7 %; 261 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQM
Viscosité:	200,000 mpa.s

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Bioxyde de carbone, oxyde de carbone et gaz et particules irritants et/ou toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.
Produits incompatibles:	Agents oxydants puissants (peroxydes, chlore, acides puissants). Éviter la chaleur excessive et les sources d'ignition.
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
n-Heptane	Non	Non	Non
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	Non	Non	Non
méthylcyclohexane	Non	Non	Non
Quartz (SiO ₂)	Non	Groupe 1	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
n-Heptane	Inhalation LC50 (, 4 h) = 103 mg/l	Système nerveux central, Irritant
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	Rien	Irritant
méthylcyclohexane	Rien	Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie
Quartz (SiO ₂)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: ADHÉSIFS
 Division: 3
 Numéro d'identification: UN 1133
 Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Adhesives
 Division: 3
 Numéro d'identification: UN 1133
 Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ADHESIVES (n-Heptane)
 Division: 3
 Numéro d'identification: UN 1133
 Groupe d'emballage: II
 Polluant marin: n-Heptane

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Première publication.

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Mary Ellen Roddy, Spécialiste Administratif, Affaires Réglementaires

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.